



SWISS ROWING

SWISS ROWING NEWSLETTER #27

(16 mai 2022)

Chères Présidentes, Chers Présidents de clubs,

La saison 2022 a enfin démarré ! Aussi nous nous réjouissons que toutes les régates du calendrier soient maintenues et que nos athlètes puissent évoluer jusqu'au bout de leur saison. Cette Newsletter a pour but d'attirer votre attention quant au manque de bénévoles pour la **LUCERNE REGATTA** que SWISS ROWING soutient en tant que fédération hôte. Nous souhaitons également remercier chaleureusement toutes les Présidentes et Présidents des comités d'organisation de régates pour leur abnégation durant la pandémie; nous vous invitons toutes et tous à notre « Meet & Greet » lors des championnats suisses et de la LUCERNE REGATTA dans notre nouveau **SWISS ROWING LOUNGE**.

Nous aimerions encore attirer votre attention sur le communiqué de Swiss Sport Integrity concernant le cas de dopage d'un jeune athlète dans le sport suisse qui a été posté sur notre site. Cette mesure est implicitement liée à la sensibilité accrue de l'éthique dans le sport. Dans ce contexte, vous trouverez un article lié à l'éthique qui sera intégré dans les statuts de notre fédération.

Nous remercions toutes les Présidentes et tous les Présidents de clubs qui se sont engagés ces dernières semaines en faveur des rameuses et rameurs ukrainiens en leur offrant la possibilité de continuer leurs entraînements. SWISS ROWING reste solidaire des sanctions prises dans le cadre de la guerre en Ukraine et s'oppose fermement à toute forme de violence.

SWISS ROWING NEWSLETTER #27

1. **Appel aux bénévoles pour la LUCERNE REGATTA 2022**
2. **« Meet & Greet » au SWISS ROWING LOUNGE**
3. **Intégration de l'article concernant l'éthique dans les statuts de SWISS ROWING**
4. **Prochaines régates et événements**

Nous nous réjouissons vivement de vous retrouver lors des prochaines régates ou au plus tard sur les berges du Rotsee en juillet. Votre invitation personnelle aux championnats suisses suivra prochainement.

Pour le comité

Sabine Horvath
Vice-Présidente, Communication

Pour le bureau de Sarnen

Christian Stofer
Directeur

No.	Sujet	Voir aussi:
1	<p>Appel aux bénévoles pour la LUCERNE REGATTA 2022</p>	
	<p>L'élite de l'aviron mondial se mesurera sur le Rotsee du 8 au 10 juillet 2022 à l'occasion de la finale de la « World Cup ».</p> <p>Pour que cet événement se déroule dans des conditions optimales, le comité d'organisation a besoin de notre soutien. SWISS ROWING, en tant que fédération hôte de la LUCERNE REGATTA, lance un appel via les Présidentes et Présidents de clubs aux bénévoles pour aider au bon déroulement de cette manifestation majeure du calendrier de l'aviron international.</p> <p>Les bénévoles peuvent s'inscrire en ligne via la plateforme Swiss Volunteers :</p> <p><u>https://go.swissvolunteers.ch/discover-events/link/938687b602e396ee4f85038a31ce28e0c356732a</u></p> <p>Les tâches des bénévoles sont des plus intéressantes. Elles vont de l'encadrement des athlètes au contrôle des infrastructures en passant par l'événementiel et la logistique lié au sport. Les conditions pour un engagement sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Être motivé d'assister à la « World Cup »; ➤ avoir au moins 12 ans pour les engagements dans la zone de départ/arrivée; ➤ avoir 18 ans révolu pour toutes les autres tâches; ➤ parler l'allemand et, si possible, d'autres langues. <p>Annemarie Lüthy, responsable des bénévoles de la LUCERNE REGATTA 2022, se tient à votre disposition pour toute question : helfer@lucerneregatta.com</p>	<p>www.lucerneregatta.com</p>
2	<p>« Meet & Greet » au SWISS ROWING LOUNGE</p>	
	<p>A l'occasion des championnats suisses et de la LUCERNE REGATTA, SWISS ROWING bénéficiera pour la première fois de son propre salon dans la zone d'arrivée : le « SWISS ROWING LOUNGE ». Les Présidentes et Présidents de clubs ainsi que les comités d'organisation des régates seront invités à nous y rejoindre pour notre « Meet & Greet » aux heures suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Championnats suisses, dimanche 3 juillet à 10h ➤ LUCERNE REGATTA, dimanche 10 juillet à 13h <p>Les invitations vous seront envoyées très prochainement !</p>	

3 Intégration de l'article concernant l'éthique dans les statuts de SWISS ROWING

Le 3 mai 2022, Swiss Olympic a informé qu'un athlète suisse, issu de la relève, a été suspendu pour quatre ans et condamné à payer une amende pour tentative d'utilisation (suite à une importation) d'une substance interdite. SWISS ROWING s'engageant sans réserve à respecter les statuts de Swiss Olympic concernant le dopage, cette information a été relayée sur notre site Internet. En complément d'information, le cas décrit ci-dessus ne concerne pas un athlète cadre de SWISS ROWING.

Lors de la conférence des présidents du 23 avril dernier à Brunnen, le comité directeur de SWISS ROWING a présenté le nouvel article consacré à l'éthique édicté par Swiss Olympic et qui est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2022. Cet article doit obligatoirement figurer dans les statuts de toutes les fédérations affiliées à Swiss Olympic et de leurs organisations membres directes et indirectes. Cela veut dire que cet article concerne toute personne employée par une fédération, au bénéfice d'une licence de compétition ou simplement membre d'un club d'aviron suisse.

Comme toutes les Présidentes et Présidents de club n'étaient pas présents à Brunnen, nous nous permettons de vous transmettre ci-après le texte de l'article en français et en allemand :

¹ SWISS ROWING s'engage pour un sport propre, respectueux, fair-play et performant. Elle applique ces valeurs en faisant preuve de respect envers les autres et en agissant et communiquant de manière transparente. Il en va de même de ses organes et de ses membres. SWISS ROWING reconnaît l'actuelle Charte d'éthique du sport suisse et en diffuse les principes au sein de ses membres.

² SWISS ROWING, ses organisations membres, directes et indirectes et toutes les personnes citées du Statut concernant le dopage de Swiss Olympic (« Statuts concernant le dopage ») et à l'article 1.1 alinéa 4 des Statuts en matière d'éthique pour le sport suisse (« Statuts en matière d'éthique ») sont assujetties au Statut concernant le dopage et aux Statuts en matière d'éthique. SWISS ROWING s'assure que toutes ces personnes, dans la mesure où elles font partie de SWISS ROWING ou peuvent lui être attribuées, reconnaissent et respectent le Statut concernant le dopage et les Statuts en matière d'éthique.

www.sportintegrity.ch

³ Les violations présumées du Statut concernant le dopage et des Statuts en matière d'éthique font l'objet d'une enquête de Swiss Sport Integrity. La Chambre disciplinaire du sport suisse (ci-après « la chambre disciplinaire ») est compétente pour juger et sanctionner les violations constatées du Statut concernant le dopage et des Statuts en matière d'éthique. La chambre disciplinaire applique ses règles de procédure. Les décisions de la chambre disciplinaire peuvent être contestées devant le Tribunal Arbitral du Sport (TAS) à Lausanne, à l'exclusion des tribunaux ordinaires, dans un délai de 21 jours à compter de la réception de la décision motivée.

¹ SWISS ROWING setzt sich für einen gesunden, sauberen, respektvollen, fairen und erfolgreichen Sport ein. Er lebt diese Werte vor, indem er - sowie seine Organe und Mitglieder – dem Gegenüber mit Respekt begegnet, transparent handelt und kommuniziert. SWISS ROWING anerkennt die aktuelle «Ethik-Charta» des Schweizer Sports und verbreitet deren Prinzipien in seinen Mitgliedern.

² SWISS ROWING, seine direkten und indirekten Mitglieder und Mitgliedsorganisationen sowie alle in Artikel 1 Absatz 4 des Ethik-Statuts des Schweizer Sports ("Ethik-Statut") genannten Personen unterstehen dem DopingStatut bzw. dem Ethik-Statut. SWISS ROWING sorgt dafür, dass alle diese Personen, soweit sie SWISS ROWING angehören oder zugerechnet werden können, das Doping-Statut und das Ethik-Statut anerkennen und befolgen.

³ Mutmassliche Verstösse gegen das Doping Statut oder das Ethik-Statut werden von Swiss Sport Integrity untersucht. Die Disziplinarkammer des Schweizer Sports (nachfolgend: Disziplinarkammer) ist für die Beurteilung und Sanktionierung von festgestellten Verstössen gegen das Doping-Statut und das Ethik-Statut zuständig. Die Disziplinarkammer wendet ihre Verfahrensvorschriften. Entscheide der Disziplinarkammer können unter Ausschluss der staatlichen Gerichte innert 21 Tagen ab Erhalt des begründeten Entscheids beim Tribunal Arbitral du Sport (TAS) in Lausanne angefochten werden.

→ L'intégration de ce texte dans les statuts de SWISS ROWING sera présentée à l'Assemblée des Délégués 2022.

4 Prochaines régates et événements

Régates et randonnées en Suisse

- 21 - 22 mai : **Régate nationale, Cham**
- 4 - 5 juin : **Régate nationale, Sarnen**

www.swissrowing.ch

- 11 - 12 juin : **Régate nationale, Greifensee**
- 19 juin : **Régate régionale, Schiffenen**
- 1 - 3 juillet : **Championnats suisses, Rotsee**
- 8 - 10 juillet : **LUCERNE REGATTA, Rotsee**

Aviron Loisir et Formation

- 15 - 18 mai : **Cours de base Moniteur/trice Aviron, Sarnen**
- 28 - 29 mai : **Randonnée SWISS ROWING, Genève**
Il reste encore quelques places pour la randonnée nationale à Genève. Ne manquez pas les excursions sur le lac Léman et le Rhône. Inscriptions jusqu'au 22 mai 2022 au plus tard à info@swissrowing.ch
- 9 -10 juin : Formation continue J+S 1+2: **Sécurité dans le sport nautique, Ipsach**
- 17 – 19 juin : **SWISS ROWING Masters Camp, Sarnen**
- 9 juillet : Formation continue J+S 1+2: **Sécurité dans le sport nautique, Ipsach (d+f)**
- 6 - 7 août : **Randonnée nationale, Aargau**
- 13 août : **Journée d'information Para-Rowing, Sempach**

SWISS ROWING remercie très chaleureusement tous les comités d'organisation de régates et les moniteurs pour l'organisation et le déroulement de ces événements !

[inscriptions «Randonnée nationale Genève»](#)

Sarnen, le 16 mai 2022

Traduction ; Neville Tanzer, Président SWISS ROWING